

<https://www.snetap-fsu.fr/Renovation-du-BTSA-DATR-Avis-du-SNETAP-FSU-sur-referentiels-d-activites-de.html>



Renovation du BTSA DATR - Avis du SNETAP-FSU sur référentiels d'activités - de compétences - d'évaluation

- Pédagogie -

Date de mise en ligne : dimanche 13 novembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La [DGER](#) a réuni le 9 novembre 2022 un groupe de travail du [CNEA](#) sur la rénovation du [BTSA DATR](#) (Développement et Animation des Territoires Ruraux) prévue pour la rentrée 2025 (session d'examen 2026).

La DGER présentait à ce premier GT le projet de référentiel avant la réunion de la CPC "Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces" le 7 décembre. Le document présenté ne contient pas encore le référentiel de formation, la CPC ne se prononçant que sur les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation.

Le SNETAP-[FSU](#) souligne depuis 4 ans la nécessité d'une consultation des instances du MASA sur les rénovations de diplômes avant que les CPC ne se prononcent et donnent un avis conforme. Nous ne pouvons que nous satisfaire d'avoir enfin été entendu et de pouvoir intervenir avant l'avis de la CPC.

Dans le calendrier présenté au groupe de travail [CNEA](#) du 9 novembre 2022, il est prévu que la CPC soit consultée le 7 décembre 2022. Les personnels seront ensuite consultés en janvier février 2023 sur le référentiel de diplôme. Enfin, le CNEA et le [CNESERAAV](#) donneront un avis en avril.

Le problème est qu'aucune consultation des instances n'est prévue avant ce vote d'avril. Le SNETAP-FSU demande donc la réunion du GT CNEA après la consultation des personnels et avant le vote des instances du MASA.

Comme il le fait à chaque rénovation de [BTSA](#) depuis 2019, le SNETAP-FSU rappelle son opposition à la semestrialisation de ces formations qui s'accompagne de la délivrance de blocs de compétences par la seule modalité du contrôle continu ([CCF](#)) et qui conduit à la délivrance d'un diplôme maison sans régulation nationale du niveau d'exigence.

BILAN DU DIPLÔME EXISTANT

Le BTSA DATR a remplacé en 2012 le BTSA SER. A ce moment là, la question du lien de ce nouveau [BTS](#) avec la filière service s'était déjà posée, notamment sur le lien avec le Bac Pro SAPAT.

Le choix d'avoir maintenu ce diplôme dans la CPC Agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces confirme que cette question reste entière et que le BTSA DATR reste entre deux filières.

Le SNETAP-FSU souhaite donc disposer d'un bilan plus détaillé de l'origine des étudiant.es qui intègrent la formation et plus particulièrement sur les Bac Pro qui alimentent ce BTSA, 10 ans après sa mise en œuvre.

Quel est le nombre d'étudiant.es en début de formation et le nombre d'étudiant.es diplômé.es ? Plusieurs établissements nous signalent des démissions conséquentes en cours de formation, et qui semblent toucher plus spécifiquement certains Bac Pro – est-ce une réalité que l'on retrouve au niveau national ?

Se baser sur les seuls résultats de Parcoursup pour déterminer l'origine des élèves demandant un BTS DATR n'est pas satisfaisant puisqu'un certain nombre abandonne la formation suite à une mauvaise orientation et méconnaissance de cette formation. Cela a un impact énorme sur la motivation du groupe classe. Le SNETAP-FSU demande un groupe de travail sur la communication autour de cette formation.

Nous souhaitons également disposer des données plus précises sur les débouchés pour les diplômé.es : quel

métiers ? Quels types de contrats ([CDD](#), [CDI](#), saisonnier, temps partiel,...) ? Quelles structures embauchent ces diplômé.es (associations, collectivités territoriales, entreprises privées, ...).

Enfin nous souhaiterions savoir vers quelles études poursuivent les étudiant.es (BUT, licences pro, CS,...).

D'autres questions nous semblent importantes alors que débute la rénovation de ce diplôme : quels professionnels les [DRIF](#) ont-ils consultés pour travailler sur cette rénovation ? quel est leur avis sur ce diplôme ? quelles sont leurs attentes ? ...

INTITULE DU DIPLÔME

Le nouvel intitulé du BTSA DATR qui deviendrait "Développement et Animation de Projets Territoriaux", correspond à une réalité de l'évolution de ce diplôme aussi ouvert aux territoires périurbains (voire urbains). Si les spécificités sont différentes, la méthodologie de projet reste la même quelque soit le territoire.

Cette évolution se vérifie d'ailleurs dans le choix des lieux de stage et au moment de l'épreuve terminale E7-2 où les étudiant.es présentent régulièrement des projets liés à des territoires plus urbains.

On écarte ainsi les difficultés de définition du rural, souvent complexe quand on parle de territoires ruraux ou périurbains.

UN RÉFÉRENTIEL A RECALIBRER

De manière générale, ce projet de référentiel est ambitieux, parfois trop pour un niveau III.

Cela se vérifie sur des activités attendues tel que la construction d'une méthode participative d'analyse de données, la réalisation de l'ingénierie financière du projet, l'élaboration de documents comptables en comptabilité publique,...

EMPLOIS VISÉS

Le choix de la liste des emplois visés par le diplôme est important car cette liste orientera une partie de des choix d'orientation des futur.es étudiant.es. Il faut donc qu'elle corresponde le plus précisément à la réalité des emplois.

Par exemple l'emploi de chargé.e de développement local (qui relève d'un niveau Bac + 3 à minima ou d'une solide expérience) ne doit pas apparaître dans les premiers emplois visés. Il serait préférable de parler d'animateur.rice ou de conseiller.lère de développement territorial ou de développement local.

Les emplois identifiés mériteraient sans doute des appellations plus spécifiques aux contenus de la formation comme les emplois de « chargé mission transition écologique », « chargé de mission mobilité durable », « chargé de mission vélo », « ambassadeur de l' énergie », « chargé de projet alimentation sur une communauté de communes ».

L'émergence de plus en plus importante de tiers lieux sur les territoires ruraux et péri-urbains est une réalité qui doit être prise en compte. On découvre des postes d'animateur dans des tiers lieux (lié à l'inclusion numérique, aux circuits courts, ...). Idem sur de nouveaux projets en lien avec le recyclage des matières ou avec l'économie sociale et solidaire et les ONG dont les méthodes de diagnostic sont proches.

Ces exemples qui se développent ouvrent le champ des missions ou emplois possibles.

Pour une meilleure lecture la liste pourrait être construite de la façon suivante :

- Animateur/animateur ou conseiller/conseillère de développement local (ou agent chargé de développement) ;

- Animateur/animateur ou coordonnateur/coordinatrice de projet de services aux entreprises et associations des territoires, aux exploitations agricoles, aux structures touristiques et aux collectivités ;
- Animateur/animateur de territoire, de structure, de développement local, d'association de prestation de services ;

Après une expérience professionnelle :

- Responsable de structure ;
- Chargé.e de développement local ;

Il est surprenant de constater que l'ONISEP présente comme exemple de débouché de ce BTSA le seul métier d'animateur nature. Si ce type d'emploi est évidemment possible avec le BTSA DATR, il correspond davantage au BTSA GPN.

A l'inverse, les jeunes en orientation sont intéressés par les métiers en lien avec l'environnement, le climat, la préservation des ressources naturelles et patrimoniales. Ils et elles sont aussi intéressés.es par les outils numériques et le montage de projets. Or l'ONISEP dans son classement ne mentionne pas le DATR dans ces domaines.

Ces remarques nécessitent une demande de correction de la part du Ministère vers l'ONISEP.

PÉDAGOGIE DE PROJET

La pédagogie de projet, dans le domaine d'animation des territoires, passe par une dimension professionnelle forte. Ce référentiel prévoit d'ailleurs un grand nombre de capacités à évaluer au travers notamment de "réponse à une demande sociale ou territoriale/collective ou individuelle" (C4, C5, C7 et C8). Cela suppose de pouvoir répondre à des projets auprès de partenaires extérieurs. Mais ces projets en termes de délais et de qualité sont très chronophages. Il faut d'ores et déjà intégrer dans les volumes horaires affectés ces moyens spécifiques.

MÉTHODOLOGIE DE PROJET

Dans ce projet de référentiel la méthodologie de projet n'est plus une capacité mais un savoir mobilisé. Ce changement ne semble pas pertinent car la maîtrise d'une méthodologie de projet par la mobilisation de toutes les ressources nécessaires (humaines, matérielles, financières, ...) relève bien d'une capacité que l'on doit pouvoir évaluer.

COMMERCIALISATION

Dans ce nouveau référentiel la dimension commerciale disparaît totalement. Pourtant les diplômés.es du BTSA DATR travaillent régulièrement sur la mise en valeur de produits fermiers, sur des projets de vente à la ferme, de valorisation de produits en circuits courts, de magasins de producteurs,...

Il est important que la question de la commercialisation apparaisse à minima dans la fiche descriptive d'activités. Nous proposons par exemple d'ajouter à l'item 3.2. « Élabore un plan de promotion » un point 3.2.7 « Gère les circuits de vente d'un produit ou d'un service en s'adaptant aux différents circuits de commercialisation » ou de remplacer une SPS « Commercialisation de produits et de services ».

PROBLÉMATIQUES ENVIRONNEMENTALES

Les missions en lien avec l'éducation à l'environnement, au gaspillage alimentaire, aux économies d'énergie sont des missions de plus en plus importantes dans le développement territorial. On note aussi de nouveaux projets en lien

avec le recyclage des matières sur un territoire.

Ces questions environnementales (changement climatique, perte de biodiversité, gestion de l'eau, gaspillage alimentaire, économie d'énergie,...) sont à la fois des questions professionnelles, car elles correspondent à des missions ou des projets, mais aussi des questions socialement vives. Il n'est donc pas possible de faire l'impasse sur ces sujets lorsque l'on parle d'animation des territoires, et particulièrement des territoires ruraux.

Ces thématiques sont pourtant totalement absentes du projet de référentiel. Elles doivent être intégrées à minima aux fiches d'activités (par exemple 1.2.3. Enregistre les données, socio-professionnelles, économiques, environnementales, réglementaires, sociétales, culturelles, touristiques..., 1.3.2. Analyse des données socio-économiques et environnementales du territoire) comme objet de contexte. Elles doivent également être envisagées comme question de débats et d'animation.

NUMÉRIQUE

La place des outils numériques ne cessant de progresser dans les différentes spécificités du domaine de l'animation et du développement, il est nécessaire de renforcer les moyens pour la formation.

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION ET GRILLE HORAIRE

Les personnels s'inquiètent de la traduction de ces référentiels d'activité, de compétences et d'évaluation dans le référentiel de formation. Ils insistent d'ores et déjà sur la nécessité de maintenir les moyens notamment en [ESC](#), en Histoire Géographie, en Sciences économiques, en Français, en TICE, ... et ne souhaitent pas d'augmentation des heures non affectées.

Nous l'avons signalé plus haut, le niveau de ce BTSA est ambitieux particulièrement pour des étudiant.es issu.es de Bac Pro. C'est pourquoi ces disciplines doivent être dédoublées avec des volumes horaires renforcés.